



La Parole de Rav Brand

La Hagada de Pessah nous invite à instruire nos enfants qui se divisent en quatre catégories : « La Torah parle à quatre enfants : a) un sage, b) un méchant, c) un simple d) et un qui ne sait pas interroger. A) Le sage, que dit-il ? Quels sont les témoignages, les statuts et les lois que D-ieu vous a ordonnés ? Tu lui enseigneras alors, les lois de Pessah, jusqu'à : on ne mange pas de dessert après l'agneau de Pessah. B) Le méchant, que dit-il ? Qu'est-ce que ce travail pour vous ? Il dit « pour vous », mais pas pour lui ! En s'excluant de la communauté, il a renié ce qui est fondamental. Tu lui émousseras les dents et lui diras : « C'est pour ceci que l'Éternel a agi pour moi, quand je suis sorti d'Égypte » ; pour « moi », et pas pour « lui » ! S'il avait été là-bas (en Égypte), il n'aurait pas été libéré ... D) Pour celui qui ne sait pas interroger, tu ouvriras (le sujet), en disant : C'est pour ceci que l'Éternel a agi pour moi, quand je suis sorti d'Égypte ... ». Ces paroles adressées au sage ne se trouvent pas dans le texte de la Torah, et aussi le verset cité pour le méchant ne figure pas dans la Torah comme réplique au méchant, mais comme enseignement pour le quatrième fils, celui qui ne sait pas interroger. Voici le texte, la question et la réponse, concernant le sage : « Lorsque ton fils te demandera un jour: Quels sont les témoignages, les statuts et les lois que D-ieu vous a ordonnés ? Tu diras à ton fils: Nous étions esclaves de Pharaon en Égypte, et D-ieu nous a fait sortir de l'Égypte par Sa main puissante. D-ieu a opéré, sous nos yeux, des mirades et des prodiges, grands et désastreux contre l'Égypte, contre Pharaon et contre toute sa maison... Une récompense nous attend, si nous mettons soigneusement en

pratique tous ces commandements devant D-ieu, comme Il nous l'a ordonné », (Dévarim 6, 20-25). La Hagada n'apporte pas ces versets. Pourquoi ? Car chacun se doit de les connaître, et la Hagada fait confiance au père, qui va les apprendre à son fils. Le passage de la Hagada est en fait tiré de la Mékhilta, le commentaire des Tanaïm sur le Livre de Chémot (Chémot 13,14). Elle fait la remarque, que cette question élaborée si subtilement ne se trouve que dans la bouche d'un enfant qui, s'il recevra une réponse complète, deviendra un sage. Les versets de la Torah relatifs au sage racontent à l'enfant les raisons des Lois de Pessah, ce qui répond concrètement à sa question. Par contre la Mékhilta rappelle au père, de ne pas oublier de satisfaire le désir du fils de connaître ces lois, que celui-ci a exprimé.

Concernant le deuxième fils, le méchant, voilà la question et la réponse qui figurent dans la Torah: « Qu'est-ce que ce travail pour vous ? Vous direz : C'est le sacrifice de Pessah en l'honneur de D-ieu, qui, par pitié, est passé par-dessus les maisons des enfants d'Israël en Égypte, lorsqu'il frappa l'Égypte et qu'il sauva nos maisons », (Chémot 12, 26-27). Là encore, si la Hagada n'apporte pas ce verset, qui répond à la question de façon directe, c'est du fait que chacun est censé le connaître, et elle fait confiance au père pour le lui apprendre. Par contre la Hagada cherche à alarmer le père sur le manque de joie concernant la pratique de la religion, manifesté par le dédain de cette interrogation : « Qu'est-ce que ce travail pour vous ? » En effet, son discours montre, en disant « ce labeur pour vous », qu'il ne se sent pas concerné par la religion. Peut-être pense-t-il, que D-ieu

accable les juifs parce qu'il est fâché avec eux? Le père lui oppose alors, que D-ieu n'était fâché qu'avec les égyptiens ; il les a châtiés et a sauvé les juifs, et pour commémorer cet amour et cette miséricorde, Il nous a ordonné ce « labeur » : « C'est le sacrifice de Pessah en l'honneur de D-ieu, qui, par pitié, est passé par-dessus les maisons des enfants d'Israël en Égypte, lorsqu'il frappa l'Égypte et qu'il sauva nos maisons ». Mais avec son langage agressif, ce fils cherche à heurter les sentiments religieux de sa famille ; elle pourrait le rejeter, et par contrecoup, il risque de s'exclure entièrement de la communauté, et renier le plus fondamental. La Hagada conseille donc au père de lui « émousser les dents », de lui apprendre à exprimer ses doléances sur un ton plus doux. L'instruction donnée au quatrième fils contient alors un message pour le méchant : « C'est pour ceci que l'Éternel a agi pour moi quand je suis sorti d'Égypte ». Les expressions pour « moi », et quand « je » suis sorti d'Égypte laissent entendre, que certains juifs n'en sont effectivement pas sortis ; d'après la tradition, quatre cinquième du peuple y sont morts, et le fils méchant pourrait s'y identifier ... Mais, pour ne pas le blâmer, la Torah met ces paroles dans la bouche du père quand il s'adresse au quatrième fils, et dorénavant, le méchant soignera son langage...

En conclusion, les réponses aux fils dans la Hagada ne viennent pas répondre à un problème précis posé par le fils, mais enseignent au père comment parler à son fils, en fonction de sa nature.

Rav Yehiel Brand

"ENDOMMAGE LUI SES DENTS"

Lorsque nous répondons au fils racha, on commence par dire: "Endommage-lui ses dents". Quel est le sens ?

Pour répondre au racha, on apporte le verset: "c'est pour cela, Hachem a fait pour moi quand je suis sorti d'Égypte". Rachi (Chémot 13,8) dit: l'explication de "c'est pour cela" est "c'est pour accomplir les Mitsvot, telles que la Matsa, le Maror et le Korban Pessah".

On ne mange donc pas la Matsa, Pessah et Maror tant que moyen pour se rappeler de la sortie d'Égypte qui est un but en soi, mais plutôt, nous sommes sortis d'Égypte afin de manger le Korban Pessah, la Matsa et le Maror. Nous sommes

sortis d'Égypte dans le but d'accomplir les Mitsvot, telles que Pessa'h, Matsa, Maror.

On dit donc au racha: Toi, qui ne veux pas manger le Pessa'h, Matsa, Maror, tu ne serais pas sorti d'Égypte, et de la même manière que la sortie d'Égypte est le moyen pour pouvoir accomplir le but qui est la mitsva de manger la Matsa. Ainsi, les dents que Hachem nous a données, sont un moyen pour arriver au but de manger ces trois Mitsvot. Le Racha qui ne veut pas accomplir la Mitsva de manger la Matsa, ne mérite pas d'avoir de dents. C'est pourquoi, le texte dit: "Endommage-lui les dents".

M.Z.

Horaires Paris

Dimanche 9 Avril :

Bédikat 'hamets à partir de : **21h14**

Lundi 10 Avril :

Limite de consommation du 'hamets : **10h43**

Limite pour posséder du 'hamets : **12h02**

Allumage à partir de **20h17**

Séder à partir de **21h16**

Fin de Yom Tov (12 Avril) à : **21h29**

Chabbat 'Hol Amoèd

Entrée : 20h22 Sortie : 21h33

Dimanche 16 Avril :

Allumage du 7ème jour : **20h26**

Fin de Pessa'h à : **21h39**

4 COUPES DE VIN

Pourquoi buvons-nous les 4 verres de vin, le soir du Séder?

Rachi explique dans Pessahim 99b: Nous buvons 4 coupes de vin en lien avec les 4 langages de délivrance mentionnés dans la parachat Vaéra.

Toutefois, Rachi Pessahim 108a explique: On apprend les 4 verres parce qu'il est écrit trois fois, "Koss (verre) Paro" (Berechit 40,11) et le dernier c'est le Birkat Ha mazon. Les commentateurs expliquent de la manière suivante :

Il faut chercher à comprendre la différence entre le serveur de Paro (qui a finalement été sauvé) et le cuisinier de Paro (qui a finalement été pendu). Le serveur mentionne à plusieurs reprises "le verre de Paro" lorsqu'il raconte son rêve à Yossef. Il prouve là, son envie de servir à nouveau Paro.

Le cuisinier, quant à lui, ne voulait sortir que pour être libre et pouvoir profiter de la vie. A la lumière de cet enseignement, il n'y a plus de contradiction. Si nous buvons les 4 verres, c'est parce que nous avons 4 langages de délivrance. Seulement, il s'agit d'une délivrance conditionnée au service de Hachem et non pour profiter de Ses bienfaits. C'est pourquoi les deux se complètent.

Pour conclure, le Rambam dit la chose suivante (Mélakhim 12,4) :

Les prophètes et sages désiraient la venue du Machia'h, non pas pour régner sur le monde ou sur les goyim, pas non plus pour être élevés par les nations ou pour manger boire et se réjouir, mais uniquement pour étudier la Torah et ainsi mériter le monde futur.

Pessa'h en questions

1) Comment réalise t-on la Mitsva de Hasséba ?

Il faut s'accouder pour montrer que nous sommes libres. L'idéal serait d'avoir une chaise avec accoudoirs. Il faut s'accouder sur le dossier de sa chaise ou sur la table du côté gauche. Si on ne s'est pas accoudé pour les quatre coupes et pour la matsa, il faut recommencer. Les femmes n'ont pas besoin de recommencer.

2) Sommes-nous obligés de boire du vin pour les quatre coupes du séder?

Il faut s'efforcer de boire du vin, mais si c'est difficile, on pourra se rendre quitte avec du jus de raisin. Il faudra boire au moins un révit qui correspond à 8,6 cl (environ la moitié d'un verre en plastique classique)

3) Comment se déroule le récit de la hagada?

Il faut faire attention de ne pas parler d'autre chose ne concernant pas la sortie d'Egypte, essayer de comprendre ,d'expliquer, commenter et traduire la hagada dans une atmosphère de joie en essayant de ressentir soi-même comme si nous sortions d'Egypte.

4) Quelle est la quantité de Matsa qu'il faut manger?

Les posskim s'accordent à dire qu'un cazaït de Matsa correspond à 15/20 grammes en poids (ce qui correspond à 30 grammes en volume). Du fait qu'il y ait une obligation de la Torah de manger un cazaït, on s'efforcera de prendre 20 grammes pour le premier cazaït, que l'on devra manger en 4 minutes environ.

5) Combien de cazétim devons-nous manger?

Le chef de famille qui a le plateau du seder devant lui, doit manger 4 ou 5 cazaitim (2 motsi matsa / 1korekh / 1 ou 2 pour l'afikoman) tandis que les convives, ne devront manger que 3 ou 4 cazétim (1 seul pour Motsi-Matsa.

6) Comment se déroule le repas ?

On doit manger un repas de Yom Tov avec de la viande. On fera attention de ne pas trop manger, pour laisser la place pour l'afikoman qui doit, elle, nous rassasier.

7) Comment applique t-on la mitsva de l'afikoman ?

On devra prendre d'après la halakha, un cazaït de Matsa.

Le michna béroura ramène qu'il y a une 'houmra de manger 2 cazétim: 1 en souvenir du korban Pessa'h et 1 autre pour la Matsa qu'on mangeait avec.

On devra la manger accoudé, mais la michna béroura précise que si on ne s'est pas accoudé, on n'aura pas besoin de recommencer si c'est difficile.

8) Comment fait-on si on a oublié de manger l'afikoman ?

Si on s'en rappelle avant de faire birkat, même après Maïm a'haronim, on peut encore le manger. Si on a déjà fait birkat et qu'on s'en rappelle avant de boire la 3e coupe de vin ,on doit refaire nétila(sans berakha si on mange que 1 cazaït) et manger l'afikoman puis refaire birkat.

Par contre, si on s'en rappelle après avoir bu la 3e coupe,on s'appuiera sur la matsa chmoura qu'on a mangée pendant la repas.

9) A t-on le droit de manger après l'afikoman ?

On ne doit rien manger après l'afikoman pour garder le goût de la matsa. Cependant, on pourra boire de l'eau.

10) Jusqu'à quelle heure peut-on consommer l'afikoman et terminer la Hagada ?

Il est préférable de finir la hagada avant hatsot (1h52) à posteriori, on pourra la finir même après hatsot.

11) Comment se passe la fin de la hagada?

Après le hallel, on boit la 4e coupe et on fait la bérakha a'harona sur le vin.

Certains ont la coutume de faire 'Had Gadia et Chir Achirim.

Enfin, il est rapporté dans le Choul'han Aroukh que l'on continuera à parler de la sortie d'Egypte jusqu'à s'endormir.

Mikhael ATTAL

"MA NICHTANA"

" Ma Nichtana halayla hazé mikol halélot« ?

Quelle différence y a t-il entre cette nuit-là et les autres nuits ?

Pourquoi le texte commence par dire, "halayla hazé" la nuit au masculin, pour finir avec "halélot", la nuit au féminin ?

Le Gaon de Vilna répond: En général, l'homme a plus de Mitsvot à accomplir que la femme, il y a plus de Mitsvot à appliquer le jour que la nuit.

On peut donc expliquer de la manière suivante :

Quelle différence y a t-il entre cette nuit-là, qui est riche en Mitsvot (masculin) "hazé", par rapport aux autres nuits (féminin) "lélot" car, pauvres en Mitsvot.

Charades

Mon premier est une lettre de l'alphabet.

Mon second n'est pas un garçon.

Mon troisième est la première des deux

syllabes de la boisson la plus bue au monde.

Mon dernier a été mangé par les Béné Israël

dans le désert.

Mon tout fait partie du séder.

Mon premier est un adjectif possessif.

Mon second n'avoue pas.

Mon troisième cherche le silence.

Mon dernier se prononce dans les

Michnayot.

Mon tout est en lien avec les enfants

Devinettes

Dans quel cas, un homme n'aura pas le droit de manger du pain à séouda chlichit alors que son ami aura le droit ?

Il s'agit du premier jour de Pessa'h qui tombe Chabbat. Le Chaaré Téhouva écrit que celui qui n'a pas l'habitude de manger du pain à Séouda chlichit n'en mangera pas cette semaine, afin de manger la Matsa avec appétit le deuxième soir.

Dans quel cas, un homme ayant les mains propres, ne va pas manger ni prier et devra quand même se relaver les mains ?

Celui qui a fini son repas et a fait Birkat Hamazon sans s'être nettoyé les doigts pour "mayim a'haronim", devra se laver les mains dès qu'il aura trouvé de l'eau. Car même s'il a fini son repas, le "sel" collé aux doigts reste dangereux même longtemps après. Ainsi, les doigts doivent être nettoyés.

"HA LA'HMA ANYA"

Dans "Ha la'hma anya" il y a trois parties :

On se remémore le pain de misère que mangeaient les Béné Israël en Egypte. On invite tout celui qui a faim On dit que l'année prochaine, on sera à Yérouchalaim. Quel est le lien entre ces trois parties ?

On peut répondre de la manière suivante: La difficulté qu'un homme peut avoir à inviter des gens chez lui, c'est parce qu'il est très attaché à la matérialité et au confort. En effet, avoir des gens chez soi, diminue le confort personnel. Mais lorsqu'on se détache de la matérialité et du confort, on aura plus de facilité à inviter. C'est pourquoi, on dit: "rappelle-toi, ce que tes ancêtres ont mangé en Egypte ! Ils mangeaient du pain de misère". En se rappelant cela, il attachera moins d'importance à la matérialité. Il aura ainsi plus de force pour déclarer: "que tout celui qui a faim, vienne manger". Arrivés à ce niveau de Hessed et ayant créé une unité dans le peuple d'Israël, Hachem enverra alors la guéoula. Nous serons donc en Israël, l'année prochaine.

Mordekhai Zerbib

Les enfants à l'honneur

Le soir du Seder, l'une des Mitsvot que la Torah nous demande est Sipour Yetsiyat Mitsraïm (1): raconter la sortie d'Egypte et ses miracles, et en faire la louange à Hachem. Cette Mitsva, nous l'apprenons du verset: Véigadta Lévincha (2) - "Et tu raconteras à ton fils..." (3)

La Torah s'est exprimée ainsi pour nous dire que les enfants doivent occuper une place importante à la table du Seder. N'est-ce pas que nous les y invitons tous, toutes catégories confondues. (Arbaa Banim)

D'ailleurs, la Hagada s'appelle ainsi, car elle répond au passouk cité plus haut: Véigadta (4), et commence dès le début par leur questionnement: Ma nitchana. Certains (5) expliquent ces questions pour "répondre" à l'expression de la Torah, Léhèm 'oni: le pain sur lequel il y a des réponses, et donc forcément des questions. D'autres (6) veulent dire que par le dialogue, les choses vont s'ancrer beaucoup plus dans l'esprit de l'enfant que si cela eut été une histoire uniforme.

En tout cas, le récit de la Hagada est à faire, en priorité, aux enfants (garçons et filles (7)). Aussi, cela oblige un certain nombre de préparatifs, à savoir:

- Préparer à l'avance ce qu'on va leur raconter, car lire le soir-même des

longs textes, c'est soporifique...

- Préparer de quoi les tenir en haleine: chocolats ou autres bonbons attrayants (8), à leur distribuer dès le début du Seder (9) pour qu'ils restent éveillés un maximum (10).

- Certains (11) conseillent de les faire manger plus tôt, ou encore (12) de les laisser faire une sieste pour être en forme le soir...

Plusieurs minhagim se sont levés autour de cette idée. Certains laissent les enfants se déguiser en pauvres qui frappent à la porte lorsque le père commence à réciter Ha Lahma 'Anyà.

D'autres les laissent cacher l'Afikoman pour ensuite l'échanger contre un cadeau (à condition qu'ils restent réveillés jusqu'au bout...).

Bref, toutes les mises en scène sont bonnes pour éveiller leur attention...

שׁוֹעֵי סֵי תַפִּיאַ סַעִי בֵּי. 1. . שְׁמוֹת יוֹג, ח' 2. סֵפֶר הַחִינוּךְ כִּי־א. רַמְבַּ"ם עֲשֶׂה קְנִיז. 3. . מַלְבִּי"ם. 4. חִיד"א. 5. דֶרֶךְ פְּקוּדֵיךְ. 6. שׁוֹעֵי סֵי תַעֲיִב סַעִי יוֹד וּמִשְׁנִיב שָׁם. 7. שָׁם סַעִי ט"ז. 8. אֹר לְצִיּוֹן חִיג פִּי ט"ו ז'. 9. עַ שְׁעֵה צַ שָׁם אֹם בִּי: עַד אֲכִילַת מִצָּה וּמְרוֹר לַפְּחוֹת. 10. שְׁעֵה צַ שָׁם בְּשֵׁם הַרְשָׁבִיץ. 11. מְהַר"ל. 12.

Chmouel Calvo

Les Mitsvot du Seder

La nuit du Seder est riche en Mitsvot. Le Gaon de Vilna en a dénombré 64, que l'on peut accomplir durant cette soirée, mais n'a pas détaillé lesquelles. Voici une liste (non exhaustive) des Mitsvot du Seder :

- Mitsva de la Torah
- Mitsva Dérabanan (action)
- Mitsva Dérabanan (parole)
- Autre

- Se reposer des mélakhot, le soir de Yom Tov
- Allumer les nérot
- Faire la bérakha sur les nérot
- Faire le Kidouch
- Faire le Kidouch sur du vin

- Boire le premier verre de vin
- S'accouder pour le premier verre
- Bérakha sur le vin
- Bérakha sur la fête
- Bérakha sur le Zeman.
- Se laver les mains
- Manger le Karpass
- Bérakha Karpass
- Couper la matsa en deux
- Faire en sorte de garder les enfants éveillés en leur offrant des bonnes choses
- Etudier la Torah
- Se souvenir de la sortie d'Egypte
- Raconter à son fils
- Remercier Hachem
- Bérakha de Gaal Israel
- Bérakha de Haguafen
- Boire le deuxième verre de vin
- S'accouder pour le second verre

- Se laver les mains
- Faire la bérakha
- Faire la bérakha de Motsi
- Faire la Bérakha de Matsa.
- Le'hem michné
- Manger la Matsa
- Manger le motsi
- Les manger accoudé
- Faire la bérakha du Maror
- Manger le Maror
- La manger avec du 'Harosset
- Manger le Korekh
- Le manger accoudé
- Le manger avec de la 'Harosset
- Manger le repas de la fête
- Etre joyeux pendant la fête
- Regarder le Zeroa en souvenir du Korban Pessah
- Avoir l'œuf en souvenir du korban Haguiga
- Manger l'Afikoman
- La manger accoudé
- Ne rien manger après

- l'Afikoman
- La manger avant Hatsot
- Faire mayim aharonim
- Faire Zimoun
- Faire birkat Hamazon
- Première bérakha
- Deuxième Bérakha
- Troisième Bérakha
- Yaalé véyavo
- Quatrième Bérakha
- Bérakha haguéfen
- Boire le troisième verre
- Le boire accoudé
- Faire le Hallel
- Bérakha du Hallel
- Boire le quatrième verre
- Le boire accoudé
- Bérakha A'harona

Moché Uzan

Question à Rav Brand

Puisqu'il est interdit de profiter du 'hamets à partir du moment où on le brûle, doit-on également aller aux toilettes pour se vider du 'hamets qui est en nous (puisque'on en tire profit) avant l'heure d'interdiction de profiter ?

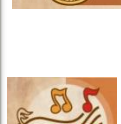
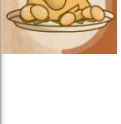
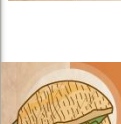
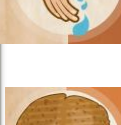
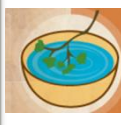
La question fait sourire ... Ni vos parents et ni les miens ne l'ont fait, il n'existe aucune mention de cela dans la Guemara ou dans le Choulhan Aroukh, et il n'existe évidemment aucune obligation de ce genre.

L'intestin est long de 12 mètres ; à quoi servirait-il d'aller aux toilettes quelques minutes avant midi la veille de Pessah, quand la Torah permet de manger du 'hamets jusqu'à midi ! En fait : « Le 'hamets sur lequel sont tombées des pierres, haut de trois téfahim, est considéré comme débarrassé ; on n'a pas besoin de l'éliminer », (Péssahim 31b). L'estomac ressemble à ces pierres. Bien qu'il

faillie faire le bitoul pour du 'hamets sous les pierres, (Péssahim 31b), cela provient du fait qu'on craint que les pierres ne se déplacent et que le 'hamets ne se découvre, (voir Michna Beroura 443, 8, 38), ce qui n'est pas le cas ici. Cependant, bien qu'on n'ait pas l'obligation d'annuler, on n'aura pas le droit de profiter du 'hamets mévoutal sous les pierres, ou du 'hamets qui appartient à un non-juif ou qui est hefker. Mais cette interdiction ne concerne que du 'hamets mangeable. Il est permis de tirer profit pendant Pessah du 'hamets brûlé avant le moment de l'interdiction, jusqu'à ce qu'il devienne du charbon et qu'il ne soit plus consommable (Péssahim 21b, Choulhan Aroukh, 442, 8). Ainsi, dès qu'on avale le 'hamets, les sucs gastriques le rendent dégoutant et il n'est plus consommable. Et quand bien-même il aurait avalé le 'hamets quelques secondes avant midi, et que les sucs ne l'auraient pas encore rendu

inconsommable, le 'hamets n'est pourtant plus mangeable, du fait qu'il se trouve dans l'estomac ! De plus, l'interdiction de tirer profit de certaines choses ne s'applique que si l'homme fait une action pour en profiter. Ainsi, il est permis de traverser une rue où il y a une odeur agréable d'encens d'idolâtrie ou de 'hamets interdits au profit, s'il ne respire pas avec l'intention de profiter, et même que l'odeur rentre dans ses narines et qu'il en profite (Péssahim 25b). Ainsi, après avoir mangé le 'hamets avant midi, l'homme ne fait plus aucune action. Cela ressemble à celui qui est assis et immobile au soleil et que le vent lui apporte un parasole dont le profit est interdit (d'idolâtrie ou en 'hamets), que nous ne trouvons pas d'interdiction. C'est se diriger sous un arbre d'idolâtrie pour profiter de son ombre qui est interdit (Avoda Zara 48b).

Rav Yehiel Brand



Nous commençons le soir de Pessa'h par le **Kidouch**, comme pour toute fête, où avant de commencer le repas, il existe une Mitsva de la Torah de faire le **Kidouch** et les sages ont instauré de le faire sur le **vin**.

Nous devons ensuite nous **laver les mains**, car nous allons manger un aliment mouillé (le Karpass). En effet, à chaque fois que nous mangeons **un aliment mouillé**, nous devons nous laver les mains.

Nous mangeons ensuite le **Karpass**, comme il est écrit dans la guémara: Afin **d'attirer l'attention des enfants**, nous mangeons en premier lieu un légume.

Nous prenons la Matsa du milieu et la **fendons en deux**, pour nous rappeler qu'il s'agit d'un **pain de pauvre**, et aussi pour se souvenir de **la mer, coupée en deux**.

Nous débutons le **Maguid** par le texte de "**ha la'hma anya**", car nous y invitons les gens à participer à la fête de Pessa'h avec nous. Cette invitation s'effectuait le Chabat avant Pessa'h. C'est pourquoi ce texte fut inséré en premier. (Rav Brand)

Nous poursuivons avec le texte de **Ma Nichtana**, où nous entrons directement dans le vif du sujet, puisque la Mitsva de **raconter la sortie d'Egypte à ses enfants** commence par l'intérêt porté à la Mitsva par ses derniers.

Une fois que les enfants sont intéressés, nous racontons donc **l'histoire** pour qu'ils sachent ce qu'il s'est passé historiquement, avec un maximum de détails.

Plusieurs passages traitent de l'importance de cette Mitsva de raconter la sortie d'Egypte.

Nous voyons que les Tanaim **passèrent la nuit entière** pour accomplir cette Mitsva à la perfection.

Nous voyons aussi que Rabbi Elazar Ben Azaria qui raconte: Ben Zoma a trouvé la déduction adéquate et grâce à lui nous mentionnons la **sortie d'Egypte dans Arvit**.

Il nous est également enseigné, comment raconter la sortie d'Egypte à **chaque type d'enfants**.

Nous débutons ensuite la lecture de plusieurs textes issus de la Torah expliqués par les 'Hakhamim, qui nous rappellent **les souffrances de nos ancêtres**.

Nous poursuivons avec **des versets de délivrance** où Hachem agit en notre faveur à travers les plaies et les différentes interventions divines.

Il est ensuite rapporté trois enseignements qui comparent **les plaies** qui ont frappé les Egyptiens sur terre et celles les ayant frappés dans la mer, ce qui conclut le récit de la sortie d'Egypte.

Nous **remercions** ensuite **Dieu** en précisant (en partie) les bontés extrêmes que Hachem nous a faites.

La Hagada s'intéresse maintenant à **la raison des Mitsvot** de cette soirée.

Avant d'enchaîner avec plusieurs téhilim, **afin de louer Hachem** pour les nombreux prodiges qu'il a effectués sous nos yeux.

Nous nous lavons les mains avant de manger le pain, prenons **les trois matsot**, la coupée au milieu, puis nous bénissons Hamotsi.

Nous déposons la Matsa d'en dessous qui est celle que l'on doit couper après la Bérakha du **motsi** (toute l'année). Nous faisons la bérakha sur la **Matsa** sur le morceau et celle du haut pour rappeler qu'il s'agit d'un pain de pauvres. Nous mangeons un **kazayit de Matsa**.

Nous mangeons le **Maror** avec de la **'Harosset** en souvenir de la boue et de **l'amertume** vécue par les bné Israël toutes ces années.

Nous procédons au **Korekh** qui fait référence au passouk: "Il (le Korban Pessa'h) sera mangé **sur les Matsot et le Maror**", Hillel les mangeait donc ensemble.

Le repas de Yom Tov doit être accompagné de **joie**, bien que la fatigue se fasse ressentir.

Finir son repas avec **l'Afikoman**, avant **'Hatsot** (moitié de la nuit), comme le Korban Pessa'h.

Faire le Zimoun, puis **Birkat Hamazon**. Chanter le **long Hallel** et y **mettre ses dernières forces**. Clôturer cette belle soirée par **quelques chants** rappelant la grandeur de Hachem.

Mitsva du Motsi ?

Le Pri Mégadim écrit: s'il n'a que deux matsot, il les gardera entières jusqu'au motsi et ne les cassera pas. Le Gaon de Vilna écrit: Même celui qui a plusieurs matsot n'en amènera que deux à table et il cassera une des deux, afin d'accomplir le "pain de pauvre" qui est "cassé". Il lui faut donc casser la matsa et faire le Motsi sur la matsa et demie restante. Toutefois, le Michna Béroura tranche comme le Pri Mégadim et ainsi nous avons l'habitude de prendre trois matsot à notre table.

Un fils israélien invite son père français en Israël pour Pessa'h. Le deuxième jour, le fils aura donc fini Yom Tov. Le fils aura-t-il l'obligation de venir poser les questions au père qui est lui 'hayav du deuxième séder?

On peut, en effet, voir ici deux possibilités. On peut dire d'un côté que la mitsva de raconter la sortie d'Egypte concerne le père et que c'est à lui de raconter, ou bien on peut dire, que la Mitsva concerne le fils, que ce soit le fils qui écoute ce que le père lui raconte. Il est logique de dire que la Mitsva concerne le fils et que le père se doit de lui enseigner la émouna dès son plus jeune âge. C'est pourquoi, étant donné que le fils n'est plus dans le jour que la "Matsa et le Maror sont posés devant lui", il n'aura pas besoin de demander au père de lui raconter la sortie d'Egypte.

Celui qui n'a pas de Maror, mangera-t-il la 'Harosset seul?

Il y a une discussion entre les 'Hakhamim et Rabbi Elezar Berabi Tsadok à savoir est-ce que la 'Harosset est une mitsva en soi ou pas. Selon Rabbi Elazar Berabi Tsadok, c'est une Mitsva et on aurait l'obligation de la manger même sans Maror. Le Rambam tranche d'ailleurs que la 'Harosset est une Mitsva, il faut la manger en souvenir de la boue. La question se pose maintenant, pourquoi ne ferions-nous pas de Bérakha dessus si c'est une Mitsva en soi?

Le Rabbénou Manoa'h explique: car il est secondaire au Maror et en faisant la bérakha sur le Maror, on rend quitte de la bénédiction de la 'Harosset.

Dans ce cas, lorsque la 'Harosset est mangée seule, pourquoi ne pas faire de bérakha? Il est possible qu'étant donné que la 'Harosset est toujours accompagnée du Maror, les sages n'ont pas décrété de bérakha dessus.

Le Radbaz propose une autre réponse: Lorsque les sages ont institué les bérakhot sur les Mitsvot de Pessa'h, le Beth Hamikdash était encore sur pied, les Mitsvot telles que la Matsa et le Maror étaient des Mitsvot de la Torah. Ils n'ont donc pas voulu donner de Bérakha sur une Mitsva dérabanane.

Un malade à l'hôpital qui n'a que deux matsot, appliquera-t-il le Ya'hats (casser la Matsa en deux) au risque de perdre les deux pains entiers de la



Haftara

La Haftara du 8ème jour de Pessa'h, est tirée d'un texte du Prophète Isaïe. Elle est généralement traduite en araméen et dans la langue du pays. Nous voyons dans cette Haftara que Hachem nous promet, que, lors de la délivrance future, la mer s'ouvrira devant les Béné Israël, "La mer égyptienne, ainsi que la rivière", l'Euphrate. C'est pour cela qu'elle a été réservée pour le dernier jour de Pessa'h qui commémore l'ouverture de la Mer Rouge. La première partie, décrit la chute de l'Empereur Assyrien San'hérv; L'ennemi est arrivé aux portes de Jérusalem la veille de Pessa'h, mais il ne voulut pas l'attaquer de suite par dédain envers cette ville, relativement petite. Cette nuit d'attente lui a été fatale: l'ange Gabriel a frappé à mort, toute l'armée Assyrienne, dont 185000 généraux. Le roi Hizkiyahou a été le bénéficiaire de ce miracle exceptionnel. Le reste de la Haftara brosse un tableau du Machia'h et de l'ère de la délivrance finale.

Quel lien avec le début? C'est pour nous réconfortés, que bien que Hizkiyahou ne réussit pas à devenir Machia'h comme prévu au départ, Hachem nous amènera un jour, le véritable sauveur, le plus rapidement possible, Amen.

Le texte va nous décrire la sagesse du Machia'h: Il possèdera six qualités, sagesse, intelligence, conseil, force, connaissance et crainte de Hachem. Des conditions idéales de paix, marqueront l'ère messianique: "Le loup habitera avec l'agneau, le veau, le lion et le mouton, vivront ensemble..." Toutes les nations viendront prendre conseil auprès de lui. Hachem rassemblera tous les Béné Israël avec des mirades semblables à ceux de la sortie d'Egypte.

Enfin, la Haftara se termine par des louanges et des remerciements à Hachem: "Chantez Hachem, car Il a accompli des actes hors du commun; triomphe et chante, l'habitante de Tzion..."

C.O.